

La maison de santé à la loupe



SOMMAIRE

p.08

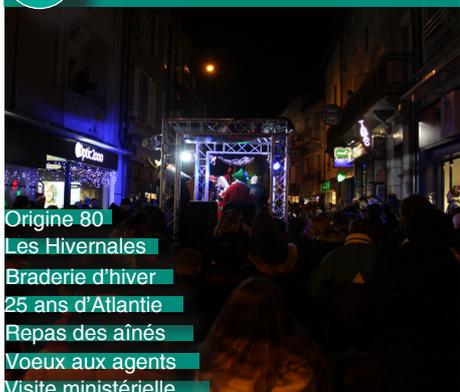
COMPRENDRE



La maison de santé à la loupe

p.04

ILLUSTRER



Origine 80

Les Hivernales

Braderie d'hiver

25 ans d'Atlantie

Repas des aînés

Voeux aux agents

Visite ministérielle

p.06

AGIR



SNCF

MSAP

Sécurité

Solidarité

Vie économique

Accueil de loisirs

Lozère Habitations

Pôle Culturel - salle des fêtes

p.11

DÉCOUVRIR



Habitat

Jeunesse

Cadre de vie

p.12

INNOVER



EN LOZÈRE
POUR L'Océan

On se retrouve au bord de l'O ?

Environnement

p.13

BOUGER



NATUR@VENTURE
LE RENDEZ-VOUS DES SPORTS OUTDOOR

Médiathèque

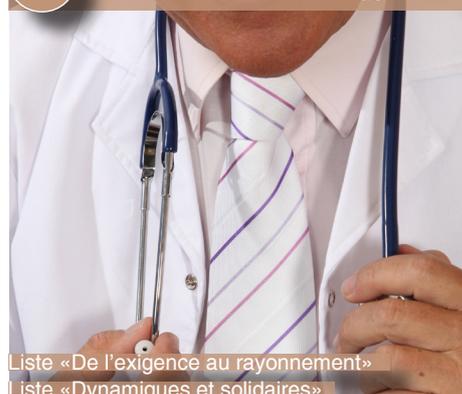
Le Cine-Théâtre

Office de Tourisme

École maternelle publique

p.15

TRIBUNES POLITIQUES



Liste «De l'exigence au rayonnement»

Liste «Dynamiques et solidaires»

p.16

PARTAGER



CLAPVIDÉO

La Croix-Rouge

Retraite sportive

Etoile Barrabande

Secours Populaire

Secours Catholique

Comité de Jumelage

Motards Solidaires 48

Margeride Basket Club

Photo Club de Haute Lozère

p.19

INFORMER



Déchets

À savoir

Permanences

Numéros utiles

Carte Pass Jeunes

Informations générales

p.20

SORTIR



Avril

Mai

Juin

Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,

« Consultation citoyenne »

Le chantier du Pôle Culturel - salle des fêtes touche à sa fin. Avant l'inauguration officielle qui aura lieu le vendredi **28 juin 2019**, il nous faut trouver un nom à cet espace culturel de **600** places. Cet outil, lieu d'excellence structurant pour le territoire, où nous aurons la possibilité d'organiser des manifestations de qualité : spectacles vivants, concerts, soirées dansantes, conférences, salons, etc. favorisera le développement et le rayonnement de la commune. C'est dans cette optique que nous souhaitons lui trouver un nom, reflet de notre territoire, de notre passé et de notre avenir commun. Celui-ci doit être court (2-3 syllabes maximum) et adapté à un lieu culturel et festif. J'ai décidé d'organiser une consultation citoyenne sur ce sujet afin de vous associer à ce projet et de vous aider à vous approprier ce lieu qui, je l'espère, sera conforme à vos attentes en tant qu'habitant de Saint Chély et/ou membre d'association(s) Barrabande(s). Je vous invite donc à me faire part de vos idées et suggestions de nom avant le lundi **22 avril** dernier délai. Vous pouvez participer :

- par courrier à :
Mairie de Saint Chély d'Apcher
67 rue Théophile Roussel
48200 Saint Chély d'Apcher
- sur le site Internet de la Commune :
www.stchelydapcher.fr
- par mail à :
coralie.forissier@stchelydapcher.fr
- au service communication de la Commune (**1°** étage).

Par la suite, un comité de sélection étudiera l'ensemble des propositions et en choisira **5**. Enfin, vous serez à nouveau sollicités du lundi **29** avril au mercredi **8** mai inclus pour décider du nom du Pôle Culturel - salle des fêtes. La proposition qui recueillera le plus de voix sera retenue. Vous pouvez, dans la **1°** phase de la consultation, proposer autant de noms que vous le souhaitez. Je compte sur vous pour être imaginatifs et ingénieux et donner à ce Pôle Culturel - salle des fêtes un nom qui lui et nous corresponde !

« Portes ouvertes »

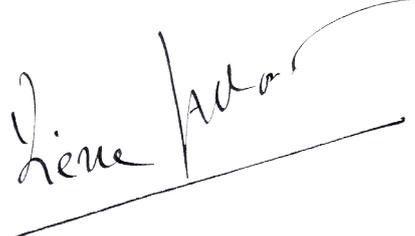
A l'occasion de l'inauguration du Pôle Culturel - salle des fêtes, un après-midi portes ouvertes sera organisé le samedi **29** juin. Chacun pourra venir, à partir de **14h**, découvrir cet espace, pratiquer des activités avec des associations Barrabandes (Passion Sport, l'Etoile Barrabande, La Bourrée Barrabande, le Centre Culture et Loisirs, etc.), des compagnies de théâtre (La Joie Errante et Le Cri Dévot), et se laisser surprendre par d'autres petites pépites prévues pour l'événement. Si la météo le permet, celui-ci pourrait d'ailleurs se terminer par un pique-nique tiré du sac. Nous vivrions ainsi, tous ensemble, un moment de partage et de convivialité. Le vivre-ensemble est une thématique qui m'est chère et je serais heureux que ce moment important pour notre cité Barrabande rencontre un véritable succès auprès de mes administrés ! Les détails de la manifestation vous seront précisés prochainement sur le site Internet de la Commune, sur les réseaux sociaux et dans la presse. Restez donc connectés et à l'écoute.



« Traversée de Saint Chély »

Comme vous avez pu le voir, les travaux de la **3°** phase de la traversée de Saint Chély, avenue de Paris, sont sur le point de débuter. Ceux-ci devraient durer **8** mois et je ferai mon maximum pour que l'activité de la ville soit le moins impactée possible. Ces travaux sont nécessaires pour réduire la vitesse pratiquée et sécuriser les cheminements doux à destination des piétons et des personnes à mobilité réduite. Avec l'avenue Pierre Pignide et le boulevard Guérin d'Apcher, Saint Chély d'Apcher pourra se targuer de disposer d'une traversée de ville sécurisée, avec des espaces végétalisés et des allées d'arbres rendant la cadre de vie plus agréable.

Votre Maire dévoué



Saint Chély Mag

Le magazine municipal de Saint Chély d'Apcher

67 rue Théophile Roussel
48200 Saint Chély d'Apcher
Tél. 04.66.31.00.67
Fax 04.66.31.38.66
mairie@stchelydapcher.fr
www.stchelydapcher.fr



   @stchelydapcher

Directeur de publication : Docteur Pierre Lafont

Rédaction et conception : Coralie Forissier

Impression : Imprimerie du Gévaudan

Crédits photos : Mairie de Saint Chély d'Apcher - Piscine Atlantique - Claude Escudero - Los Cantaïres del País - Espace Jeunes - Lozère Energie - Margeride Basket Club - Motards Solidaires 48 - CLAPVIDEO - Secours Catholique - Etoile Barrabande - Photo Club de Haute Lozère - FREDON Occitanie - NATUR@VENTURE - Réel 48 - CONCEPT Stéphane Bessières - Le Ciné-théâtre - Association des Artisans et Commerçants Barrabans - Ecole maternelle publique - Gévaudan Modélisme

Dépôt légal : Avril 2019
Tirage : 2 400 exemplaires

IMPRIMÉ SUR PAPIER 100% RECYCLÉ

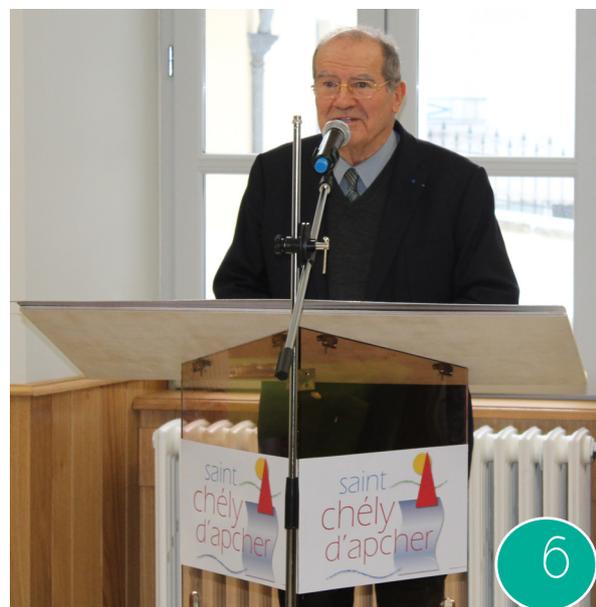
Les Permanences du Maire

Les mardis matins (sous réserve de modification), le Maire reçoit dans son bureau en Mairie les Barrabandes et Barrabans qui le souhaitent.

Une prise de rendez-vous préalable est nécessaire au **04.66.31.38.56**.

En cas d'indisponibilité du Maire, les demandes spécifiques et techniques (voirie, urbanisme, animation, vie associative, etc.) pourront, le cas échéant, être transmises aux adjoints délégués.

ILLUSTREZ



ILLUSTREZ



1 Mercredi 5 décembre : 25 ans d'Atlantie

Les principaux protagonistes qui ont fait de la piscine Atlantie le complexe aquatique que l'on connaît aujourd'hui étaient rassemblés autour de Monsieur le Maire pour fêter dignement l'anniversaire de cet équipement sportif.

2 Samedi 22 et dimanche 23 décembre : Les Hivernales

Marché de Noël, concert, spectacles, parade, lâcher de lanternes, etc. étaient au rendez-vous des Hivernales 2018 organisées par le Comité d'animation. De nombreux Barrabans étaient présents pour débiter, dans la joie et la bonne humeur, les fêtes de fin d'année.

3 Jeudi 10 janvier : Visite ministérielle

Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, entourée de Madame la Préfète et de Monsieur le Maire, rencontre en Mairie une délégation de « gilets jaunes » de Lozère.

4 Dimanche 20 janvier : Origine 80

Les stars des années 80 sont en terre Barrabande pour un concert organisé par Los Cantaires del País. Après une 1^o partie assurée par 6 artistes, le groupe Gold enflamme le gymnase du Sacré-Coeur.

5 Mardi 22 janvier : Repas des aînés

Plus de 400 Barrabans âgés de 65 ans et plus répondent à l'invitation du Club de l'Age d'Or et partagent le repas offert par la Commune, préparé et servi par les élèves du lycée hôtelier du Sacré-Coeur.

6 Mercredi 23 janvier : Voeux aux agents

Monsieur le Maire présente ses voeux aux élus et personnels de la Commune, de la piscine, de la Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac et de l'Office de Tourisme Margeride en Gévaudan. L'occasion de dresser le bilan l'année 2018 et présenter les perspectives pour 2019.

7 Samedi 16 et dimanche 17 février : Braderie d'hiver

L'association des Artisans et Commerçants Barrabans organise sa braderie d'hiver au boulodrome. Une opportunité pour les Barrabans de finir les soldes en beauté et de faire le plein de bonnes affaires.



Accueil de loisirs

Aides aux vacances et aux repas

Aide aux vacances :

1 666,43€

versés en **2018** en faveur
des familles dont :

1 196,03€

pour les **44** enfants de Saint Chély accueillis
à l'accueil de loisirs

470,40€

pour les **6** enfants ayant participé
au séjour mer à Port Leucate.

Aide aux repas :

1 187€

versés en **2018** en faveur
des familles dont :

950€

correspondant à l'aide aux repas
pour les enfants de Saint Chély

237€

correspondant à l'aide complémentaire
pour les enfants de Saint Chély bénéficiaires de l'ARS ●



Solidarité

Aide aux communes sinistrées de l'Aude

Le Conseil Municipal, réuni en séance le **20** novembre, a exprimé son entière solidarité aux collectivités de l'Aude, sinistrées par les inondations du **15** octobre **2018**. La Commune s'est donc jointe à l'élan de solidarité en effectuant un don de **1 000€**, versé au Département de l'Aude, dans le cadre de la « Solidarité Communes audoises **2018** » ●

Pôle Culturel - salle des fêtes

Enfouissement des réseaux



En raison de la proximité avec le bâtiment, l'enfouissement des réseaux secs (électricité) situés à proximité du pôle culturel - salle des fêtes s'avère nécessaire. Afin de financer cette opération, qui relève de la compétence du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement, le versement au SDEE d'un fonds de concours a été adopté par le Conseil Municipal en novembre. L'intervention représente un coût total de **11 208,60€** dont **5 604,28€** seront financés dans le cadre du fonds de concours de la Commune ●

Vie économique

Ouverture des commerces le dimanche

Suite aux demandes formulées par des commerces de Saint Chély d'Apcher pour l'ouverture certains dimanches en **2019**, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'autorisation d'ouverture des commerces de détail les dimanches : **13** janvier, **7** avril, **28** avril, **19** mai, **30** juin, **1°** septembre, **8** septembre, **8** décembre, **15** décembre et **22** décembre **2019** ●

MSAP

Transfert à la Communauté de Communes



**Maison
de services
au public**

Suite au transfert de la Maison de services au public à la Communauté de Communes, voté en janvier **2018**, le Conseil Municipal a délibéré, en novembre dernier, sur le transfert du personnel. Cet équipement Barraban relève donc entièrement, depuis le **1°** janvier **2019**, de la compétence de la Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac.

Ce transfert est transparent pour le public puisque les horaires d'ouverture, le fonctionnement et les services proposés restent inchangés ●

SNCF

Motion pour le rail

En fin d'année, la SNCF a informé la Commune de la modification des horaires d'ouverture des guichets à la gare de Saint Chély d'Apcher. Ainsi, depuis le **3 décembre 2018**, les guichets ne sont ouverts que les mardis et vendredis de **10h10 à 17h25**. La SNCF porte également un projet de boutique mobile pour le printemps **2019** qui pourrait venir sur la commune, le jeudi matin, au marché.

Considérant que l'avenir des territoires ruraux passe inévitablement par une desserte si ce n'est améliorée, tout du moins conservée, en transport public et que les enjeux actuels en matière de développement durable et de mutualisation des transports (covoiturage, autopartage mais aussi lignes de bus et transport ferroviaire), ne peuvent se réduire à des contraintes budgétaires de la SNCF, le Conseil Municipal :

- exige de la SNCF au mieux le rétablissement des précédents horaires d'ouverture des guichets et, a minima, l'implantation d'un distributeur automatique
- exige la restauration de l'ensemble des arrêts sur la ligne Mende – Clermont-Ferrand
- s'oppose à tout affaiblissement de l'offre de service ferroviaire sur le territoire et ainsi à toute attaque envers la vitalité des territoires ruraux.

Lozère Habitations

Garantie d'emprunt



La SA HLM Lozère Habitations a construit **6** pavillons au lotissement La Vignole II. Pour financer ceux-ci, elle doit contracter un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, sur la base d'une garantie du Conseil Départemental à hauteur de **25%** et de la Commune à hauteur de **75%**.

Le Conseil Municipal, réuni en séance le **17 décembre 2018**, a accordé à l'unanimité la garantie d'emprunt à hauteur de **75%** pour le remboursement des prêts d'un montant total de **41 367€** souscrits par la société auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. La collectivité s'engage donc à se substituer à l'entreprise pour son paiement et à libérer, en cas de besoin, pendant toute la durée des prêts, les ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

Sécurité

Le statut de sapeur-pompier volontaire



Lors de la séance du **17 décembre**, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour :

- soutenir la motion votée par l'Assemblée Nationale relative au statut des sapeurs-pompiers volontaires
- solliciter l'adoption par la Commission Européenne d'une directive spécifique aux forces de sécurité et de secours d'urgence
- solliciter du gouvernement la mobilisation de l'ensemble des dérogations permises par les textes actuels pour protéger le modèle des sapeurs-pompiers volontaires.

Ce vote vient en réponse à l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne, en date du **21 février 2018**, qui constitue une menace pour le modèle de secours Français, qui fait appel aux sapeurs-pompiers volontaires.

En effet, cet arrêt assimile les sapeurs-pompiers volontaires à des travailleurs et les soumet ainsi à la réglementation du travail (horaires de travail, horaires de repos, etc.).

Cette disposition remettrait donc en cause l'engagement altruiste des **194 000** sapeurs-pompiers volontaires en rendant impossible la poursuite de leur mission au service de la population.

La Commune de Saint Chély d'Apcher soutient ainsi la motion adoptée par l'Assemblée Nationale et adressée au Président de la Commission Européenne afin qu'une directive spécifique aux forces de sécurité et de secours d'urgence puisse être adoptée, permettant de conserver cette exception Française.

Elle estime enfin que le système de sécurité et de secours d'urgence, qui repose sur des forces mixtes nombreuses, composées de professionnels, civils et militaires, appuyés par des citoyens volontaires : pompiers volontaires, mais aussi policiers, gendarmes et militaires engagés dans les réserves opérationnelles, doit rester inchangé pour que le niveau de sécurité des populations soit maximal et que les inégalités territoriales n'augmentent pas.



La maison de santé à la loupe



La maison de santé pluri-professionnelle, projet porté par la Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac, devrait ouvrir ses portes fin **2020**. Zoom sur ce nouvel outil de maintien des services publics de santé de proximité et d'attractivité territoriale.

Le constat de départ

En matière d'offres de soins, le bassin de vie, qui couvre **3** cantons (Saint Chély d'Apcher, Saint-Alban-sur-Limagnole et Aumont-Aubrac) et rassemble **45** Communes, est situé en zone prioritaire en ce qui concerne les médecins généralistes, en niveau intermédiaire pour ce qui est des chirurgiens-dentistes et des infirmiers libéraux et est sous-doté en masseurs-kinésithérapeutes libéraux. L'accueil des soins non programmés est actuellement assuré par le pôle santé Nord Lozère, du mardi au jeudi de **16h à 20h** à Saint Chély. La permanence des soins sur le secteur est assurée par l'Association Lozérienne des Urgences Médicales et de Permanences des Soins, en partenariat, si nécessaire, avec le SAMU. Les projections en matière de démographie médicale sur le territoire annoncent une baisse prévisible du nombre de médecins, dans les prochaines années, due notamment aux départs à la retraite. Face à ce constat, la Communauté de Communes a décidé de construire une maison de santé pluri-professionnelle multi-sites, ayant vocation à s'intégrer dans l'organisation de l'offre de soins de **1°** recours déjà existante.

Le projet en détails

Afin de lutter contre la désertification médicale, le développement d'un exercice regroupé est l'une des réponses possibles pour optimiser l'accès aux soins sur le territoire et permettre aux acteurs médicaux de ne plus se sentir isolés et les inciter ainsi à s'installer plus facilement.

Aussi, afin de favoriser la continuité et l'égal accès aux soins de la population, en partenariat avec les professionnels de santé du territoire, la Communauté de Communes porte une projet de maison de santé.

Une maison de santé est un regroupement de professionnels de santé, véritable équipe pluridisciplinaire, dans un lieu adapté permettant l'amélioration de leurs conditions d'exercice et la prise en charge des patients autour d'un projet de soins. Cette maison de santé s'inscrit dans le cadre du projet de santé élaboré par l'association Avenir Santé Margeride Aubrac et validé le **23 mars 2017** par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

L'objectif de la Communauté de Communes est de pouvoir accueillir des praticiens médicaux et paramédicaux en leur proposant des locaux et des services adaptés à l'exercice d'une activité médicale (plateau de consultation, salle d'attente, secrétariat commun, etc.) et dans des conditions de location attractives. **3** logements sont également intégrés au bâtiment pour accueillir les professionnels de santé internes ou remplaçants.

Les caractéristiques principales de ce projet sont de mutualiser les compétences médicales, paramédicales, voire sociales, autour d'un site socle à Saint Chély d'Apcher et de sites annexes à Fournels, au Malzieu-Ville, à Nasbinals et à Saint-Alban-sur-Limagnole, de mutualiser les moyens et de rompre l'isolement des professionnels.

Le financement

Coût des travaux (HT) :

2 253 936,48€

dont :

1 381 755,28€ (61%)
de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

140 000€ (6%)
du Conseil Régional

75 313,71€ (4%)
de l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader pour les **3** logements de médecins

18 828,43€ (1%)
du Conseil Départemental pour les logements

638 039,06€ (28%)
de la Communauté de Communes

COMPRENDRE



Le projet de santé

Divers professionnels de santé seront présents au sein de la maison de santé de Saint Chély d'Apcher : des médecins généralistes, un chirurgien-dentiste et des sages-femmes. Des locaux sont encore disponibles pour accueillir par exemple des infirmiers, des nutritionnistes, des masseurs-kinésithérapeutes, etc. D'autres professionnels de Saint Chély et d'ailleurs prennent part au projet sans toutefois intégrer les murs de la maison de santé.

La maison de santé permet aux professionnels de s'engager dans des protocoles de coopérations interprofessionnels pour la prise en charge de pathologies spécifiques et de maladies chroniques :

- diabète
- hypertension artérielle
- suivi des patients sous traitement anticoagulant.

Les professionnels ont également prévu de mettre en place des actions de prévention, de promotion et

d'éducation à la santé :

- actions en faveur d'une amélioration de la couverture vaccinale
- surpoids et obésité chez l'enfant
- prévention spécifique en direction des personnes âgées (chutes, alimentation, hydratation, dépression, iatrogénie).

De plus, chaque jour ouvrable, un médecin sera chargé d'assurer les consultations non programmées et de répondre aux urgences au sein du site. Cette prise en charge se substituera à celle assurée jusqu'alors par le pôle de santé.

L'utilisation de la télémédecine sera elle aussi mise en place dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Hospitalier de Saint Chély en ce qui concerne les consultations à distance comme la dermatologie ou la cardiologie.

La continuité des soins sera organisée entre les différents médecins généralistes pour assurer une présence minimum permanente tout au long de l'année, y compris en période de vacances scolaires.

La maison de santé sera équipée d'un dossier médical partagé informatisé, nécessaire à la prise en charge d'un même patient, dans le but d'assurer la continuité du protocole de soins. Un secrétariat commun sera mis en place afin de mieux coordonner la gestion des rendez-vous et d'optimiser l'accueil des patients. Enfin, la maison de santé a vocation à accueillir de nouveaux professionnels, motivés par le travail « collectif ». Il est ainsi prévu de développer la participation à la formation de nouveaux médecins. Pour cela, la Communauté de Communes a fait le choix de construire 3 logements, intégrés au projet architectural de la maison de santé.

Projet d'ouverture de la maison de santé :

- du lundi au vendredi de 8h à 20h
- le samedi de 8h à 12h

Projet d'ouverture du secrétariat :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Un relais sera pris par un secrétariat à distance entre 12h et 14h et après 17h.



COMPRENDRE

Le projet architectural

Le projet de maison de santé est porté par la Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac en tant que maître d'ouvrage, assistée par la Société d'Economie Mixte d'Équipement pour le Développement de la Lozère (S.E.L.O). L'équipe de maîtrise d'œuvre est composée de l'agence d'architecture CONCEPT' - Stéphane BESSIERES comme architecte mandataire, H.S.B ARCHITECTURE - Hélène SOLIGNAC comme architecte associé, IB2M en tant que bureau d'études et ECOBATIMENT en tant qu'économiste.

La maison de santé, qui sera située route du Malzieu (derrière les Pompes Funèbres Ladevie), comprendra :

- 5 cabinets de médecin généraliste de 27,34 m² chacun
- 1 cabinet de chirurgien-dentiste de 79,20 m² comprenant 1 bureau, 1 espace de soins, 1 espace de chirurgie et 1 local de radiologie
- 1 cabinet de kinésithérapeute de 86,59 m² comprenant 3 espaces de soins et 1 gymnase
- 1 cabinet d'infirmières de 17,38 m²
- 2 bureaux de consultations banalisées, pouvant servir pour un psychologue, un diététicien, etc. de 19,92 et 16,05 m²
- 1 cabinet pour des soins non programmés de 41,57 m² découpé en 1 espace de soins et 1 lieu de consultations
- 2 cabinets de sage-femme de 26,49 et 16,50 m²
- 2 salles d'attente de 34,18 et 31,54 m² chacune.

Le reste de l'espace est réservé aux communs, bureaux administratifs, locaux du personnel, sanitaires et couloirs.

Au rez-de-chaussée bas, en plus des communs, locaux du personnel et locaux techniques, 3 logements, permettant d'accueillir des internes ou des remplaçants, seront construits :

- 1 studio de 20,20 m²
- 1 studio de 22,30 m²
- 1 T2 de 36,41 m².

A l'extérieur, 3 parkings seront créés :

- 1 parking visiteurs de 33 places
- 1 parking pour les ambulances et VSL
- 1 parking pour le personnel de 20 places et d'1 place PMR.
- 1 dépose-minute à l'entrée de la maison de santé est également prévu.



Les maisons de santé pluri-professionnelles sont un mode d'exercice professionnel collectif et coordonné créé en 2007, développé pour répondre au besoin de «travailler ensemble» et aux problématiques de santé actuelles : prise en charge des maladies chroniques, vieillissement de la population, etc. Bien que récentes dans le système de soins français, elles se sont développées très vite et sont aujourd'hui en plein essor. Selon un rapport du Sénat, en mars 2017 la France comptait 910 maisons de santé (et 334 projets en cours de réalisation).

Le modèle des maisons de santé répond en particulier aux souhaits des jeunes médecins. En effet, ils sont peu attirés par le traditionnel cabinet de ville isolé et soucieux de bénéficier d'horaires de travail préservant leur vie personnelle et familiale. L'organisation collective permet aussi à chaque praticien de dégager plus facilement du temps pour se former.

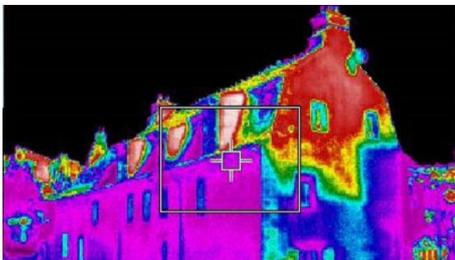
Un ensemble d'avantages qui profite aussi aux patients puisque la mutualisation coordonnée des ressources médicales leur garantit une offre élargie de soins de proximité, une continuité de la prise en charge et un meilleur suivi.

La maison de santé pluri-professionnelle portée par la Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac s'inscrit donc dans une dynamique nationale. La collectivité vise, à travers ce projet, à favoriser la coordination des soins de la patientèle commune, à attirer de jeunes professionnels et à apporter une prise en charge globale de la santé à la population. Son objectif final est donc d'assurer une offre durable sur l'ensemble du territoire et de garantir aux habitants des soins en continu, aussi bien dans un avenir proche qu'à long terme.



Habitat

Balades thermographiques



Dans le cadre de ses missions auprès du grand public et dans l'animation du Programme d'Intérêt Général départemental de « lutte contre la précarité énergétique », auquel la Communauté de Communes contribue à hauteur de

300€ pour les ménages aux revenus très modestes et **150€** pour les ménages aux revenus modestes, Lozère Energie a organisé **2** balades thermographiques à Saint Chély d'Apcher les **13** et **20** février.

Les techniciens de la structure ont pris une photo thermographique des maisons des **20** participants, permettant ainsi de voir les principaux points de déperdition de chaleur.

A l'issue, certains ont pu prendre rendez-vous avec un conseiller pour préparer un éventuel projet de rénovation énergétique.

Cadre de vie

Gare aux déjections en tout genre

La Commune de Saint Chély a, depuis **4** ans, mis à disposition des propriétaires de chiens, **12** distributeurs de sacs à déjections canines gratuits.

Ces bornes se situent :

- parc Truc de Bringer
- jardin public Faubourg
- place du Toural
- parking de la piscine
- parking du Pontet
- espace entre le campus, le petit lac et la piste routière
- jardin public du Donjon
- espace vert petit parking derrière la Poste
- jardin public sous le cimetière
- jardin public devant la crèche
- jardin public Le Levant
- jardin public rue des Branchettes.

Après usage, vous pouvez déposer les sacs dans les poubelles au gré de votre promenade ou chez vous.

Ce dispositif citoyen, instauré pour améliorer le cadre de vie des Barrabans, doit inciter les maîtres à adopter un comportement éco-responsable et à respecter davantage l'environnement.

Pour rappel, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une amende de **68€**.



Les chiens ne sont pas les seuls à faire leurs besoins en ville. Il a par exemple été découvert, à plusieurs reprises, des déjections humaines, urine et excréments, dans le local à cartons situé au Tourral et ailleurs en ville ! Des toilettes publiques sont implantés sur la commune à divers endroits : place du Foirail, Espace du Péchaud, etc. Même si vous avez des envies pressantes, nous vous remercions de faire preuve de civisme et de les assouvir dans les lieux prévus à cet effet. Cela constitue également une infraction, passible d'une amende de **68€**. Nous comptons sur vous pour garder la ville de Saint Chély propre !

Jeunesse

En route !

La Commune de Saint Chély d'Apcher donne la possibilité aux jeunes résidents Barrabans âgés de **17** à **25** ans de bénéficier d'une aide au financement de leur permis de conduire en contrepartie d'une action au bénéfice de la collectivité. Cette aide forfaitaire s'élève à **300€**.

10 bourses sont attribuées chaque année. Ce dispositif s'appuie sur **2** principaux critères d'admissibilité :

- ne jamais avoir été inscrit dans une auto-école et donc ne jamais avoir été titulaire d'un permis de conduire
- être habitant de la commune depuis au moins **2** ans à la date du dépôt du dossier.

En contrepartie, le jeune doit effectuer une action au bénéfice de la collectivité (services et/ou structures communaux) d'une durée d'une semaine soit **37h** hebdomadaires.

Une charte entre la Ville de Saint Chély d'Apcher et le lauréat de la bourse au permis de conduire sera également signée le jour de l'attribution officielle des bourses (réception en Mairie).

En contrepartie le lauréat s'engage à :

- suivre régulièrement les cours de code de la route. Un suivi régulier du planning sera fait en collaboration avec l'auto-école partenaire
- verser à l'auto-école la somme restant à sa charge au début de la formation
- réaliser son action de « contrepartie » dans les **6** mois suivant l'obtention du code
- tenir informée la Commune de toute modification de sa situation.

Les dossiers doivent être déposés en Mairie au plus tard le **1^{er}** juin. L'attribution officielle des bourses au permis de conduire se fera au plus tard le **1^{er}** juillet.

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site Internet de la Commune ou disponible en Mairie.

Environnement

La Commune s'engage pour le zéro phyto



La Commune s'engage dans la charte régionale « Objectif 0 phyto » de la Fredon Occitanie pour préserver votre santé et votre environnement. Depuis fin novembre, Saint Chély a atteint le niveau **3** de labellisation, c'est-à-dire l'abandon des pesticides (hors exceptions) sur tous les espaces publics.

La présence de végétation spontanée au bord des rues, sur les trottoirs et dans les espaces verts va parfois de pair avec un changement de pratiques. Elle témoigne notamment

d'une meilleure prise en compte de la santé publique et de la qualité des eaux et de l'environnement qui vous entourent.

Encore un petit effort et la Commune pourra prétendre au label « Terre saine » ! Pour cela, la participation de chacun est nécessaire. Nous vous invitons donc à ne pas utiliser de produits phytosanitaires dans vos jardins, comme le prévoit la loi « Labbé » de **2015** qui interdit aux jardineries et autres surfaces de vente de vendre des pesticides de synthèse comme les herbicides, les insecticides ou les fongicides aux particuliers, à partir du **1^{er} janvier 2019**. Vous pouvez aussi, si le cœur vous en dit, enlever les herbes qui pourraient pousser devant chez vous.



En Lozère pour l'océan

Le projet « En Lozère pour l'océan », initié par le Réseau d'Education à l'Environnement de la Lozère (RéEL **48**), a pour ambition de regrouper les habitants de Saint Chély, sur **6** demi-journées, pour monter un projet collaboratif. Il met en place des démarches participatives et pédagogiques pour préserver nos rivières et améliorer la qualité de l'eau.

« En Lozère pour l'océan » est un projet à échelle départementale, puisque **5** villes sont concernées : Saint Chély d'Apcher, La Canourgue, Le Bleymard, Gorges du Tarn Causses et Pont de Montvert. Une restitution aux habitants de chaque ville est prévue en fin de projet ainsi qu'une restitution départementale.

Après une **1^{re}** réunion de présentation le **22** septembre dernier, via des ateliers sur les enjeux autour de l'eau, et l'étude des premières pistes de travail, une mise en pratique a été proposée aux élèves des écoles élémentaires publique et privée le **26**



novembre. Ceux-ci étaient invités à implanter des plaques aux abords des écoles pour sensibiliser les parents et plus largement les adultes au jet de déchets ou de mégots dans les grilles d'eaux pluviales. **2** plaques ont donc été installées autour de chacune des écoles.

Le projet ne s'arrête pas là puisqu'un groupe de **4** étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature du LEGTPA François Rabelais réalisent des graffitis à la bombe blanche autour de certaines bouches d'égoût de la ville, dans le cadre de leur Projet d'Initiative et de Communication (PIC). Cette action poursuit toujours le même but : sensibiliser les habitants à la pollution des mers et des océans. D'autres actions sont mises en oeuvre par ces jeunes, telles que la réalisation de mini-expositions ou l'organisation d'un ciné-débat au LEGTPA autour du documentaire « La Méditerranée va-t-elle passer l'année ? ».

Un projet qui mobilise donc différents acteurs et sensibilise un maximum de Barrabans !



Le Ciné-théâtre

Lancement d'un service VOD

LA TOILE

LE SERVICE VOD DE VOTRE SALLE

Le Ciné-théâtre propose désormais une offre de vidéo à la demande : « La Toile ».

En théorie, ce vidéoclub en ligne permet au Ciné-théâtre de compléter sa programmation en salle.

En pratique, la Toile sélectionne et met en ligne des films en lien avec ceux à l'affiche du Ciné-théâtre. Une sélection restreinte d'une vingtaine de films par mois est proposée autour d'une thématique. Les films restent en ligne pendant environ 1 mois et sont régulièrement renouvelés. Un catalogue de près de 200 films est également à votre disposition.

Les prix varient en fonction de la nouveauté des films, entre 1,99€ et 5,99€. Vous pouvez également choisir un « Pass Films » permettant de profiter de 5 films pendant une

durée de 1 an au prix de 14€. Une fois loué, un film est disponible durant 48h avec la possibilité de le regarder autant de fois que souhaité.

Les films sont disponibles directement sur le site et peuvent être vus sur ordinateur, tablette ou smartphone. Ils peuvent également être visionnés sur les téléviseurs connectés via AirPlay d'Apple et Google Chrome Cast, ou encore en reliant son ordinateur à un téléviseur par un câble HDMI.

Petit manuel de la VOD ou comment comprendre la chronologie des médias : les films sont disponibles 4 mois après leur sortie en salle de cinéma. Ils restent disponibles à la VOD pendant 6 à 8 mois puis sont exploités par les chaînes TV. Ils redeviennent disponibles à la VOD 2 ans après leur sortie en salle.

Vous pouvez ainsi soutenir votre cinéma depuis chez vous en faisant le choix de louer vos films par le biais de La Toile : www.la-toile-vod.com/cinemas/le-cine-theatre.

Médiathèque

Eh bien ! jouez maintenant



La médiathèque municipale Théophile Roussel étoffe son offre avec des jeux, désormais disponibles en utilisation sur place, grâce à la Médiathèque Départementale de Lozère qui a offert une malle « P'titeludothèque » à l'équipement culturel Barraban. Composée de divers jeux pour les enfants de 0 à 3 ans : puzzles, encastrement, cubes, animaux à tirer, jeu coopératif, pêche aux canards, etc., elle est accessible sur simple demande auprès des médiathécaires.

Ces jeux d'éveil, d'assemblage ou sensoriels permettent aux enfants de se construire, s'ouvrir au monde et se socialiser, mais aussi de développer leur imaginaire ou de maîtriser leur corps et développer leurs habiletés manuelles et sociales. Ils facilitent aussi les échanges entre enfants et avec les parents et créent du lien.

Découvrez vite ce nouveau service dans votre médiathèque !

Office de Tourisme

Cap sur la saison 2019 !

Après une 1^o saison encourageante, qui a notamment vu plus de 18 000 personnes pousser les portes des 3 bureaux d'accueil touristique présents sur le territoire, l'Office de Tourisme Margeride en Gévaudan est à pied d'œuvre pour préparer et mettre en place la saison touristique 2019.

Cela a commencé dès janvier avec l'appel aux partenaires hébergeurs, restaurateurs et prestataires d'activité touristique. L'objectif est de parvenir à fédérer entre 120 et 140 partenaires afin de disposer de supports de promotion complets et attractifs dès le mois de mars.

Au niveau des salons, l'office de tourisme était présent au Salon International de l'Agriculture de Paris, du 23 au 25, février et au Salon du Randonneur à Lyon, du 22 au 24 mars. Puis, direction Marseille, où s'est tenue fin mars la 4^o édition de l'opération collective de promotion de la Lozère dans une capitale régionale. Intitulé « Plus Belle la Vie en Lozère », ce grand rassemblement fut l'occasion de porter haut les couleurs de la Margeride et du Gévaudan !

Pour terminer ce cycle de salons, l'office de tourisme disposera d'un stand sur le salon Natur@venture de Montpellier, du 12 au 14 avril. Orienté vers les sports et activités de pleine nature, ce salon est une

aubaine pour partir à la conquête de nouvelles clientèles à la recherche de destinations « nature » méconnues et préservées, en dehors des sentiers battus.

Enfin, sachez que votre office de tourisme organise à partir du mois d'avril des sorties à la découverte des plantes, des mini-stages de pêche, des animations autour de la faune locale et de l'astronomie, des visites de ferme, des marchés du terroir, des concerts, avec en plus, cette année, dans ses cartons, des projets de chasses au trésor, de visites guidées, de descentes des crêtes en VTT et d'aventures verticales ! Un programme riche pour tous les âges et pour tous les goûts !

Ecole maternelle publique

Collecte de jouets au profit du Père Noël Vert du Secours Populaire



Comme chaque année, pour Noël, l'école maternelle publique reçoit la visite d'un gros bonhomme en rouge. Il était présent toute la journée du mardi **18** décembre. Depuis **3** ans maintenant, l'équipe enseignante a décidé de rendre plus concrète l'idée de partage en organisant une collecte de jouets au profit du Secours Populaire. En effet, elle accueille, lors du goûter traditionnel, le Père Noël Vert, qui recueille les dons pour aider le Père Noël Rouge à gâter tous les enfants ! Cette dimension solidaire est très importante et bien comprise par les enfants qui choisissent d'offrir et d'emballer un jouet qui sera redistribué par la suite ! Enfin, depuis l'an passé, un marché de Noël a été organisé dans le hall de la maternelle, durant la semaine précédant les vacances de Noël. Les productions des élèves mais aussi des parents d'élèves, venus lors des ateliers créatifs organisés en amont, ont eu beaucoup de succès et ont permis de joliment décorer les tables de fêtes !

Partenariat avec le PNR Aubrac

Les élèves bilingues français/occitan de la maternelle du groupe scolaire s'engagent cette année, et pour les **2** ans à venir, dans une démarche d'appropriation des enjeux du développement durable avec le Parc Naturel Régional Aubrac.

En effet, le PNR propose un projet éducatif ambitieux d'appropriation et de connaissance de ce territoire et ce dès l'enfance autour du thème « La nuit sur l'Aubrac ».

Pour cette **1^o** année, les élèves de moyenne section et grande section de Mesdames Bessière et Roqueplan vont appréhender les végétaux naturellement présents sur l'Aubrac en mettant tous leurs sens en éveil. Après avoir aiguisé leurs sens en classe et autour de l'école, les élèves partiront à la découverte des plantes de l'Aubrac. Les jeunes élèves découvriront aussi le patrimoine linguistique et culturel du territoire à travers les contes. Ce travail bilingue se clôturera en fin d'année par une randonnée contée nocturne.

Ce projet réunit différents partenaires : le PNR, le LEGTPA de Civergols, le Jardin Botanique de l'Aubrac et l'Education Nationale, sans oublier le Conseil Départemental et la Société du Sou du groupe scolaire qui sont des partenaires financiers indispensables à la réalisation du projet.

Liaison Ecole Crèche



Depuis plusieurs années maintenant, les relations entre l'école et la crèche ont été renforcées.

Cette liaison s'articule autour de **2** axes :

- le dispositif « Passerelle » qui permet à certains enfants de venir le matin à l'école et d'être amenés pour le repas à la crèche où ils terminent la journée. Ce dispositif est mis en place de septembre à novembre et d'avril à juillet. Une convention est signée entre les **3** parties : les familles, la crèche et l'école. Cette organisation permet de faciliter la première rentrée à l'école. En effet, les **2** structures peuvent ainsi répondre au mieux aux besoins des enfants de moins de **3** ans.

- les rencontres crèche-école : **1** fois par période les tout-petits de l'école maternelle publique rencontrent les plus grands de la crèche. La **1^o** rencontre s'est déroulée le **17** octobre à la salle de gym où chacun a pu rouler, grimper, sauter, courir, passer dessus et passer dessous. Le **24** janvier les tout-petits ont participé à une matinée « Musique avec Francis » à la crèche. Pour la période suivante, le Carnaval a été fêté ensemble le **5** avril et enfin les futurs petits élèves viendront visiter l'école à la fin de l'année. Ces différents moments permettent de tisser des liens essentiels entre les enfants et les structures de la petite enfance de Saint Chély.

Infos pratiques

Groupe Scolaire Public
École Maternelle
Boulevard Guérin d'Apcher
48200 Saint Chély d'Apcher
Tél : **04.66.31.21.14**
Mail : ce.0480300r@ac-montpellier.fr

Horaires de l'école
Lundi, mardi et vendredi de **8h45** à **11h45** et de **13h30** à **16h30**
Mercredi et jeudi de **8h45** à **11h45**

La directrice, Stéphanie Madern, pourra recevoir les parents ou répondre à leurs questions par téléphone, les vendredis, jour de décharge administrative.

Pour les dossiers d'inscription, flashez le QR CODE pour accéder aux documents.





TRIBUNES POLITIQUES

Cette page du magazine est ouverte aux membres de l'opposition qui peuvent s'exprimer librement. Les textes sont respectés à la virgule près et chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Liste «**De l'exigence au rayonnement**»

Liste «**Dynamiques et solidaires**»

Ma commune « j'y tiens », dynamique, solidaire, accueillante

Nous sommes déjà mi-février, les projets de la collectivité avancent : la maison de santé pluri-professionnelle, le pôle culturel (ancienne salle des fêtes), le siège de la communauté de communes, la station d'épuration, la traversée de St Chély (nord), l'échangeur nord....

Maintenant il faut faire une précision, pour que les administrés puissent avoir la bonne information : tous ces projets sont soutenus par la commune, mais financés pour certains d'entre eux par la Communauté de communes, notamment : la maison de santé pluri professionnelle, le siège de la com com. Les autres projets ci-dessus sont portés et financés par la commune de St Chély. Bien entendu les budgets votés de ces projets sont indépendants les uns des autres. (Les délibérations sont consultables sur demande dans votre mairie).

Nous avons depuis maintenant plus de 10 ans, défendu le projet de la maison de santé, que nous avons souhaité être un projet de santé pour tout notre territoire de haute Lozère, un impératif pour notre avenir médical. (En séance du conseil communautaire, il y a eu l'unanimité des votes). Nous avons toujours voulu un projet médical, réfléchi et conçu par les professionnels de santé. Nous souhaitons maintenant que les dernières négociations avec le président de la com com sur : la taxe foncière, l'entretien des espaces extérieurs, le déneigement, puissent permettre l'avancement du projet. (Ces éléments étaient importants pour une partie des professionnels concernés par le projet, ces frais seront à la charge de l'intercommunalité).

Sachant que le chantier de construction est prévu sur 14 mois,

que certains aspects techniques sont encore à régler à aujourd'hui, 14 février, une question de quelques jours d'après nos informations, il est temps maintenant que ce projet avance. Le laboratoire a demandé à la collectivité d'intégrer le projet, la faisabilité semble possible, la venue du labo est indépendante du projet et ne retardera en rien son évolution. Un peu de patience et nous verrons poser la première pierre de cet établissement, pour le bien de nos concitoyens.

Merci à tous les professionnels qui se sont engagés, qui comprennent l'intérêt général des populations et de notre territoire. Nous les élus, nous ne sommes que des facilitateurs de projets, pour un meilleur « vivre ensemble ».

Christian Paran.



Margeride Basket Club

Tournoi de Noël



Le mercredi **19** décembre **2018**, le Margeride Basket Club a organisé son premier tournoi de Noël. Dans un premier temps, ce sont les plus jeunes licenciés qui se sont rassemblés autour d'un goûter festif avant de participer à des ateliers ludiques. Ensuite, un tournoi de **3** contre **3** a opposé **4** équipes composées des adolescents et des adultes du club dans une ambiance conviviale. Le MBC a tenu à cette occasion à offrir un maillot personnalisé à chacun de ses joueurs qui sont donc repartis enchantés par cette belle fin d'après-midi.

Présent sur Saint Chély depuis novembre **2017**, le MBC accueille aussi bien les joueurs confirmés que les débutants de tous âges. Le club dispense **3h** d'entraînements hebdomadaires pour les plus jeunes et **4h30** pour les ados/adultes. Les pratiquants ont l'opportunité de participer à des rencontres régulières avec d'autres clubs du comité Aveyron-Lozère. Le moment phare de la vie de l'association reste le tournoi de **3** contre **3** (labellisé par la Fédération Française de Basket-Ball) qui aura lieu en fin de saison.

Pour plus de renseignements sur le club, contactez le **06.49.11.09.81**.



Retraite sportive

Connaissez-vous le Swin Golf ?



Vivre sport, vivre sénior : c'est à la fois la mission et l'objectif de l'association. Les adhérents se retrouvent, bon pied bon œil, tous les lundis pour l'activité dansée et la marche nordique, tous les jeudis en randonnées sur les chemins lozériens, et tous les vendredis pour la gymnastique adaptée. Sur les chemins Barrabans est un club de séniors animé par des séniors. Il se porte de mieux en mieux et devrait s'enrichir d'une nouvelle activité, le swin-golf. Grand merci aux adhérents qui s'investissent bénévolement pour le bon fonctionnement du club. La continuité de toutes ces activités permet le maintien d'une bonne condition physique. La bonne ambiance et la convivialité assurent le lien social. Pour renforcer ce lien, des animations, des rencontres, des voyages sont proposés à tous les adhérents. Le Comité Départemental de la retraite sportive a organisé en mars un voyage en Tunisie, la sortie de printemps se déroulera au cirque de Navacelles et à la Couvertoirade. A l'automne les adhérents pourront visiter le Futuroscope, le marais Poitevin, Oradour, etc. Avec la retraite sportive, adhérez et partagez. Pour tout renseignement, contactez l'association au **04.66.42.84.89** ou **06.78.77.46.44** ou **06.09.90.68.26**. Visitez le site du club : <https://jfk480.wixsite.com/cheminsbarrabans>.

Motards Solidaires 48

Lutte contre le cancer



L'association « Une Rose Un Espoir Secteur Lozère » s'appelle désormais « Motards Solidaires **48** ». Son objectif reste le même : collecter des fonds destinés à financer des actions strictement en rapport avec la lutte contre le cancer.

Samedi **27** avril, des motards accompagnés de leur passagère se mobiliseront pour sillonner diverses communes de Lozère. Ils passeront à Saint Chély le matin afin de récolter des fonds. Les participants seront munis de tirelires scellées et estampillées par l'association. Ils offriront une rose contre un don minimum de **2€**. Les bénéfices seront ensuite intégralement reversés à L'Institut du Cancer de Montpellier (ICM) et à d'autres organismes de lutte contre le cancer et pour la recherche.

Pour rappel, les précédentes opérations effectuées sous le nom « Une Rose Un Espoir Secteur Lozère » ont permis de récolter **46 400€**.

La Croix-Rouge

Bibliothèque de rue



L'unité locale de la Croix-Rouge de Saint Chély d'Apcher, située **19** rue du Pontet, a créé, il y a un an, une bibliothèque de rue (côté parking du Pontet) qui connaît un grand succès. Les personnes qui aiment la lecture peuvent venir chercher des livres, les ramener après les avoir lus, ou faire des échanges. Merci à tous les littéraires et à ceux qui ont soif de culture.

Photo Club de Haute Lozère

Nouvelle association Barrabande



Le Photo Club de Haute Lozère, association type loi **1901** nouvellement créée, s'est réuni pour la première fois jeudi **27** février **2019** dans ses locaux mis à disposition par la Commune de Saint Chély d'Apcher. Parmi ses membres se retrouvent les anciens amis de la photographie, dont les réalisations ont notamment pu être admirées lors d'expositions à l'EHPAD de Saint Chély, auxquels sont venus se joindre quelques nouveaux talents. Tout le monde veut poursuivre sa passion : la pratique de la photographie.

Le but de l'association, tel qu'il est écrit dans les statuts est « l'échange de connaissances et de savoir-faire autour des techniques et de l'art photographiques et des travaux informatiques de post traitement ainsi que l'organisation d'événements (rencontres, sorties, reportages, concours liés à la pratique photographique). »

Ainsi, des sorties à thème, dans différents lieux sont programmées avec des séances d'analyse des photos réalisées. L'association propose également des séances de formations aux différentes techniques de la photographie (l'appareil photo, la prise de vue, la gestion de la lumière, etc.).

En fin de saison, pour finaliser et mettre en valeur les travaux, une exposition des photographies dont le thème sera « L'eau dans tous ses états » sera proposée au public.

Le Photo Club invite tous les amateurs de photos à le rejoindre et à partager cette passion.

N'hésitez à contacter le Président, Bernard Sapin au **06.77.75.01.17**.

CLAPVIDEO

Du cinéma en Lozère



L'équipe de CLAPVIDEO est composée de professionnels et d'amateurs qui ont tous en commun la passion du cinéma. CLAPVIDEO est une association de plus de **30** ans qui œuvre en Lozère afin de faire partager des éléments des patrimoines historique, humain et environnemental de son territoire. Chacun peut y trouver son compte : du côté technique pour découvrir les métiers du cinéma, du côté artistique pour se retrouver devant une caméra et faire face à une démarche de réalisation professionnelle et, du côté logistique pour participer à l'organisation des tournages.

En **5** années, l'association a édité et distribué **3** DVDs avec bonus : le **1°** sur la magnifique histoire de la Bête du Gévaudan « **1764-1765** Deux ans à tuer », le **2°** : « Un jour ou l'autre... Lozère **1944** » sur le thème de la Résistance, et enfin le plus récent : « Loin de la Guerre...Lozère **1914** » sur le thème de la Grande Guerre et ses horreurs.

Tous ces films fictionnels sont issus du patrimoine commun, et écrits à partir de documents d'archives ou de faits réels. Ils sont diffusés par des partenaires qui soutiennent l'association, à savoir le Ciné-théâtre de Saint Chély et le Cinéma Trianon de Mende. Ils sont également distribués en DVD par des commerçants locaux. Des rencontres autour de ces thèmes avec des publics ruraux sont aussi organisées, et c'est là que l'échange est le plus fructueux. Le débat, après les films, fait remonter des souvenirs, des anecdotes qui viennent fermer la boucle de la réalisation des films. CLAPVIDEO est atypique dans sa démarche, dans sa vision du territoire et ne rentre dans aucun créneau cinématographique régional ou national. Heureusement, son

travail a trouvé écho auprès des collectivités territoriales de Lozère : le Conseil Départemental et ses conseillers, la Commune de Saint Chély d'Apcher, la Communauté de Communes des Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac, le programme Leader du GAL (Groupe d'Action Locale) Gévaudan-Lozère, les Communes de Fontans et Rimeize, etc. D'autres partenaires sont également essentiels : Intermarché Saint Chély, la classe cinéma du collège Saint Régis de Saint-Alban-sur-Limagnole, le CCL et Radio Zéma, ainsi que de nombreux particuliers. L'association souhaite remercier les **700** spectateurs qui se sont déplacés pour voir son dernier film, à Saint Chély d'Apcher, Saint-Alban-sur-Limagnole et Mende. Forte de ce succès, CLAPVIDEO a mis en route un nouveau projet.

En attendant, vous pouvez découvrir les films réalisés sur : <http://gensoulet.wixsite.com/clapvideo>.

Secours Populaire

Un début d'année bien rempli !

Après la période chargée mais riche de Noël et après un moment de trêve, les activités du Secours Populaire ont repris en janvier avec la campagne du « Don'Actions », grande tombola nationale et moyen de financement important pour l'association départementale dont les besoins sont toujours plus grands. Le Secours Populaire a ensuite assuré l'aide alimentaire, en alternance avec la Croix-Rouge, à la fermeture des Restos du Coeur mi-mars. Et, pour compléter la variété des colis, les bénévoles feront appel à la générosité des personnes qui le peuvent à l'entrée des grandes surfaces de Saint Chély d'Apcher et Aumont-Aubrac, les vendredi **12** et samedi **13** avril.

Une sortie a également été organisée pour les enfants le **3** avril à l'invitation de la Réserve Animalière de Sigean pour son **50°** anniversaire. Bien sûr, braderies et accueils continuent, ainsi que les cours de Français. De quoi occuper tous les bénévoles dont le souhait est de toujours de mieux répondre aux besoins !

PARTAGER

Secours Catholique

Jeunes et déjà citoyens et solidaires



L'antenne du Secours Catholique de Saint Chély a ouvert ses portes aux jeunes. Au moment des fêtes, les lycéens du lycée hôtelier du Sacré-Cœur ont interpellé l'association. Ils souhaitent que Noël soit une fête pour tous. Leur idée, un calendrier de l'Avent inversé, en collectant chaque jour un cadeau à offrir à d'autres. Jouets, livres, vêtements, eau de toilette ont donc été récoltés et, le moment venu, le Secours Catholique a pris « livraison » de tous ces dons. Tous ces cadeaux ont rejoint la boutique et sont vite repartis pour égayer quelques foyers pour les fêtes.

A la rentrée, ce sont des élèves de l'école élémentaire Sainte-Marie qui ont visité les locaux. Leurs recherches sur la 2^e vie « des objets » les ont conduits jusqu'au Secours Catholique. Ils y ont découvert que les bénévoles redonnent vie aux vêtements qui sont « encore bons » et que ceux qui sont trop abîmés sont stockés dans les conteneurs du « Relais », mais aussi que le Secours Catholique récolte de la vaisselle et reconstruit des « compositions ». Les élèves ont eux aussi trié les dons avec les bénévoles.



Livres, disques, CD sont également disponibles sur les rayonnages du Secours Catholique. Ils feront aussi un petit tour à la Brocante d'Aumont-Aubrac où les connaisseurs sont nombreux et attendus de pied ferme par les bénévoles présentes sur

le stand dès le petit matin. Enfin, le matériel scolaire qui n'a pas été utilisé l'an passé permet d'aider les enfants de Tunisie, ou d'ailleurs, dans le cadre de l'Action Internationale.

Les membres de l'association adressent un grand merci aux jeunes qui ont montré que l'on pouvait compter sur eux et aux plus jeunes qui, lors de leur dernière visite vont préparer des affiches, qui présenteront ce qui est disponible à la boutique, route de Fournels. Pour rappel, celle-ci est ouverte le mercredi de **14h à 16h** et le jeudi de **10h à 16h**. Les bénévoles accueillent les Barrabans avec grand plaisir pour que tous les dons aient une 2^e vie, pour que chacun soit acteur dans le développement durable et la citoyenneté, et pour une plus grande solidarité.

Solidarité a d'ailleurs été le maître mot de l'action « bol de riz », suivie d'un petit loto amical au profit de l'Action Internationale Secours Catholique-Caritas France, le **5 avril**.

Comité de Jumelage

Les 20 ans se préparent !



L'assemblée générale du Comité de Jumelage s'est tenue le **1^{er} février**. Après un bilan des nombreuses actions menées en **2018**, les bénévoles ont évoqué le programme pour les **20 ans** du jumelage. Sont organisés :

- des échanges de correspondances entre Tadcaster Grammar School et le collège du Sacré-Coeur, le collège Haut Gévaudan et le Lycée Polyvalent Théophile Roussel
- 2 voyages scolaires à Tadcaster pour **48** élèves du Lycée Polyvalent Théophile Roussel et **54** élèves du collège du Sacré-Coeur
- la réception des Anglais, pendant la Fête Votive, avec en point d'orgue la remise officielle d'un tryptique de Jean Salvador. Aucun Brexit en vue donc pour le Comité de Jumelage !

Etoile Barrabande

Les jeunes espoirs de la danse



L'Etoile Barrabande, après des résultats encourageants l'an passé, propose à des élèves de participer à des concours.

Nouveauté pour **2019**, ce sont **5** élèves filles qui ont participé au Concours International Les Espoirs de la Danse les **23** et **24** février à La Grande Motte. Les danseuses ont concouru dans **3** catégories différentes, selon leur âge, à côté d'une trentaine de candidats par catégorie. Toutes ont répété chaque samedi pendant plusieurs mois leur chorégraphie modern'jazz imposée. Leur professeur était ravie d'accompagner ses danseuses dans cette préparation. Toutes ont beaucoup progressé et étaient prêtes pour le jour J !

Les **5** danseuses, accompagnées par **6** autres candidates de l'Etoile Barrabande, ont ensuite enchaîné avec le Concours Régional de la Confédération Nationale de la Danse, les **30** et **31** mars à Carcassonne. Les filles ont concouru en modern'jazz dans **4** catégories auprès de **50 à 100** autres participants selon les catégories. En jeu, une qualification pour le Concours National, accrochée par **2** danseurs Barrabans l'an dernier. Les **11** filles ont donc répété chaque samedi avec les camarades de leur âge pendant plusieurs semaines. La plupart ont préparé une chorégraphie imposée. **1** danseuse concourait en individuel sur une chorégraphie créée par Laurène, et **2** jeunes danseuses ont proposé un duo, lui aussi créé par la professeur. Ce week-end de partage où les familles se retrouvent est aussi un moment convivial.

L'ensemble des élèves de l'Ecole de Danse vous donne rendez-vous au gymnase de Saint Chély les **7** et **8** juin pour le spectacle de fin d'année.

Informations générales

Administration générale Mairie

67, rue Théophile Roussel
48200 SAINT CHÉLY D'APCHER
Tél : **04.66.31.00.67** / Fax : **04.66.31.38.66**
du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Urbanisme, Aide sociale : **04.66.31.38.60**
Etat civil, Elections : **04.66.31.38.59**
Secrétariat de M. le Maire : **04.66.31.38.56**
Réservation de salles : **04.66.31.38.64**

Animation et insertion

Maison de Services au Public
Point d'Appui à la Vie Associative
Rue de l'Ancien Hôpital - **04.66.32.71.41**
du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
3° samedi du mois (hors juillet/août) :
8h30-12h

Médiathèque

Place du Foirail - **04.66.31.12.41**
lundi : 14h-17h
mardi, mercredi, jeudi : 10h-12h / 14h-18h
vendredi : 10h-12h / 13h-17h
samedi : 10h-12h / 14h-17h

Espace Jeunes

Rue de l'Ancien Hôpital
04.66.31.26.09 - 06.32.76.25.51

période scolaire

pour les 11-14 ans
mercredi et samedi, 14h-18h
pour les 14-17 ans
mercredi et samedi, 16h-18h

vacances scolaires

pour les 11-14 ans
stages les lundis et mardis
ou mercredis et jeudis, 8h30-18h
pour les 14-17 ans
du lundi au vendredi, 16h-18h

Accueil de loisirs

Route du Malzieu - **06.85.50.92.48**
période scolaire : mercredi 7h30-18h
vacances scolaires : du lundi au vendredi
7h30-18h

Prévention et sécurité

Police Municipale

67, rue Théophile Roussel
04.66.31.38.63 -
06.73.34.17.03 - 06.80.70.20.27

Entretien

Services techniques

Route du Malzieu
04.66.31.05.68 - 06.87.83.34.00

Enfance

Crèche municipale

7, rue des Branchettes - **04.66.31.69.65**

Groupe scolaire public

Bd Guérin d'Apcher
École maternelle : **04.66.31.21.14**
École élémentaire : **04.66.31.03.69**

Equipements sportifs

Gymnase, stade, halle aux sports
Bd Guérin d'Apcher - **04.66.31.29.56**

Piscine Atlantique

Bd Guérin d'Apcher - **04.66.31.32.33**

Permanences

Logement / Urbanisme / Environnement

**CAUE 48 - Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement**
Les **1°** vendredis du mois
(semaine complète), **9h-12h**
en Mairie (sur rendez-vous)

OC'TEHA - Habitat et Développement
les **2°** lundis du mois, **9h-10h** - en Mairie
Objet : aide à la réfection toitures et façades

**ADIL 48 - Agence Départementale
d'Information sur le Logement**
les **4°** mercredis du mois, **14h-16h30**
à la MSAP (sur rendez-vous de préférence)
*Objet : conseil juridique, fiscal et financier sur
le logement*

**LOZERE ENERGIE - Agence Locale de
l'Énergie et du Climat de la Lozère**
les **4°** mercredis du mois, **14h-16h30**
à la MSAP
*Objet : conseil sur la rénovation énergétique
de l'habitat*

Aide / Écoute

**ANPAA 48 - Association Nationale de
Prévention en Alcoolologie et Addictologie**
les lundis, **10h-18h** - en Mairie

PEAJ - Point Accueil Écoute Jeunes
les lundis matins et **3°** mercredis du mois
à la MSAP (sans rendez-vous)

Emploi / Formation / Retraite Mission locale

les mercredis et jeudis, **9h-12h** (sur rendez-
vous) et **13h-15h30** (sans rendez-vous)
à la MSAP (sauf les **2°** jeudis du mois)
*Objet : accompagnement des jeunes
de 16 à 25 ans*

**ALOES - Association Lozérienne Emploi
Solidarité**
les **2°** et **4°** mardis du mois, **9h30-11h30**
à la MSAP

*Objet : association intermédiaire et entreprise
de travail temporaire d'insertion : proposition
de missions de travail*

Sécurité Sociale des Indépendants
les **1°** mercredis du mois, **9h15-11h15**
à la MSAP (sur rendez-vous)

*Objet : création d'entreprise, demande
d'informations concernant la retraite ou les
assurances des professions artisanales,
industrielles ou commerciales*

Vie quotidienne

Pôle de santé

du mardi au jeudi, **16h-20h**
au Centre Hospitalier (sans rendez-vous)
Objet : consultations médicales

Famille

**UDAF - Union Départementale des
Affaires Familiales**
les **4°** mardis du mois, **14h-16h30**
à la MSAP
*Objet : informations juridiques et diverses
concernant les familles*

**CIDFF - Centre d'Informations des Droits
des Femmes et des Familles**
Les **3°** mardis du mois, **8h30-12h**
à la MSAP (avec ou sans rendez-vous)
*Objet : informations juridiques, droits des
familles, médiation familiale*

Déchets

SIVOM La Montagne
Les Cheyssades - Route de Mazeirac
48200 RIMEIZE
du lundi au samedi, 7h30-12h / 14h-17h
04.66.31.33.10

Carte Pass Jeunes

La «Carte Pass Jeunes» est un dispositif mis en place par l'association Espace Jeunes en partenariat avec la Commune de Saint Chély d'Apcher depuis **9** ans. L'objectif de cette opération est de continuer à dynamiser la vie locale, notamment auprès des commerçants de Saint Chély d'Apcher, tout en luttant contre l'oisiveté des jeunes. Elle donne accès à des réductions ou des gratuités à travers toute la Commune et dans différents domaines : piscine, médiathèque municipale, Ciné-Théâtre, services, commerces, associations sportives, etc. sur présentation de la carte. A noter que les partenaires ont l'autocollant «Je suis partenaire de l'opération Carte Pass Jeunes» sur leur devanture.

Elle est constituée de deux documents :

- une carte nominative
 - un guide d'informations répertoriant toutes les structures partenaires.
- Conditions pour obtenir la «Carte Pass Jeunes» :
- être âgé(e) de **11 à 25** ans
 - être adhérent de l'Espace Jeunes (cotisation **10€** par an - l'adhésion est valable sur l'année scolaire, de septembre **2018** à août **2019**).

N'attendez plus et venez récupérer votre carte à l'Espace Jeunes !

Numéros utiles

Pompiers : 18
Police Secours : 17
Urgences Médicales : 15
Appel d'urgence à partir d'un portable : 112
Gendarmerie Nationale : 04.66.31.01.86
Police Municipale : 06.73.34.17.03

A savoir

Vous habitez Saint Chély d'Apcher et vous ne recevez pas Saint Chély Mag dans votre boîte aux lettres ?

Contactez le service communication de la Mairie au **04.66.31.38.56** ●

Avril

Projection du film d'animation
MIRAI
 suivie d'une discussion
 Mercredi 10 avril à 17h30
 au Ciné-théâtre
 de Saint-Chély d'Apcher

Ouvert aux parents et enfants à partir de 6 ans

MIRAI
 ma petite sœur

Gratuit Contact : 04 66 47 23 39 ou 04 66 31 37 37

Mercredi 10 avril > Cine-debat
 Organisé par la CCSS
 A 17h30 au Ciné-théâtre

Du mercredi 10 au mardi 16 avril > Festival International du Film d'Environnement

Organisé par l'association Toulousaine FREDD « Film, Recherche et Développement Durable »

3 films à partager au Ciné-théâtre : Soyalism, Genesis 2.0 et Le temps des forêts

LES MARCHÉS NUMÉRIQUES ET CRÉATIFS À LA MÉDIATHÈQUE

Mercredi 17 avril > Animation de Pâques
 A 14h à la médiathèque



Judi 18 avril > 4Lands
 A 20h au Ciné-théâtre



Le Ciné Théâtre Saison Culturelle 18 / 19

Stage Cinéma

Du mardi 23 au samedi 27 avril > Stage Cinéma avec l'Espace Jeunes et le Ciné-théâtre

pour les 14-20 ans - 8 places - 10€ par jeune
 Encadré par l'enseignant cinéma du Lycée Polyvalent Théophile Roussel et l'Espace Jeunes

Projet : réaliser un court métrage au sein du Centre Hospitalier - Objectif : favoriser le lien intergénérationnel et permettre l'ouverture sur l'EHPAD



Samedi 27 avril > Opération « Motards Solidaires Lozère »

27 ET 28 AVRIL 2019



Samedi 27 et dimanche 28 avril > Salon du Modélisme
 Au gymnase du Sacré-Coeur

Mai

Mercredi 8 mai > Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



Dimanche 19 mai > Septuor à cordes - Orchestre National de Montpellier
 A 17h au Ciné-théâtre

Samedi 18 mai > 50 ans de l'EPL
 Au LEGTPA François Rabelais

LES MARCHÉS NUMÉRIQUES ET CRÉATIFS À LA MÉDIATHÈQUE

Mercredi 22 mai > Fête des mères
 A 14h à la médiathèque



Samedi 25 mai > Fête de la Nature
 Organisée par les étudiants du LEGTPA François Rabelais

Lundi 27 mai > Faust de Gounod
 Opéra retransmis au Ciné-théâtre depuis le Royal Opera House de Londres

Juin

Vendredi 7 et samedi 8 juin > Spectacle de fin d'année de l'Etoile Barrabande

LES MARCHÉS NUMÉRIQUES ET CRÉATIFS À LA MÉDIATHÈQUE

Mercredi 12 juin > Fête des Pères
 A 14h à la médiathèque

Dimanche 16 juin à 16h et mardi 18 juin à 20h > Electre/Oreste d'Euripide

Retransmis au Ciné-théâtre depuis la Comédie Française

Vendredi 21 juin > Fête de la musique

Dimanche 30 juin > Within The Golden Hour

Ballet retransmis au Ciné-théâtre depuis le Royal Opera House de Londres



Vendredi 28 juin > Inauguration officielle du Pôle Culturel

Samedi 29 juin > Après-midi portes ouvertes

A partir de 14h au Pôle Culturel